



ASEB : Procédure COVID 19 en application des consignes de la Ville de Besançon et Directives préfecture du Doubs

-Interlocuteur COVID Club : Jean-François Germain

-Procédures à suivre pour la période du 15/12/2020 au 19/01/2021

- Les patineurs Mineurs doivent se préinscrire en ligne sur la/les séances correspondantes
- Entrée dans le Gymnase interdite aux majeurs (Excepté le Formateur)
- Port du masque obligatoire pour tous dans le Gymnase
- Equipement : Le Groupe entrant et le Groupe sortant (Séances du mercredi et Samedi) se positionnent l'un vers le local ASEB, l'autre vers les escaliers accès Gymnase de façon à ne pas se croiser
- Désinfection des mains à l'entrée : Mise à disposition de « Produit et Papier Absorbant » par la Ville de Besançon
- La Sortie du Gymnase se fait par la partie haute (Ne pas redescendre les escaliers afin de ne pas croiser les patineurs qui arrivent)

-Au niveau du matériel de prêt du club (Patins, Protections) : L'utilisateur devra désinfecter avant et après utilisation avec « Produit et papier absorbant » mis à disposition par la Ville

-Pas de partage de repas (Buffet), boissons...à l'intérieur du Gymnase

-Les participants à la séance Roller devront s'enregistrer au niveau du registre (Cahier sur chariot ASEB)

-Nom / Prénom / Séance concernée (date et heure)

Nous comptons sur votre vigilance pour appliquer ces consignes.

